

ÉTHIQUE & DROITS HUMAINS

QUI A PEUR DU CONSENTEMENT LIBRE ET ÉCLAIRÉ?

Le TDAH, une industrie qui rapporte gros

- De 2001 à 2004, les ventes de médicaments pour le TDAH ont augmenté de 359% (au Québec)
- Près de 6000 ordonnances de médicaments pour le TDAH ont été délivrées pour des enfants de 0-4 ans au Québec en 2005, alors que les fabricants de ces médicaments disent clairement qu'ils ne devraient pas être prescrits à des moins de 6 ans
- Le marché des antidépresseurs pour enfants de moins de 5 ans est en pleine expansion

Dans ce numéro:

Blâmer le cerveau de l'enfant	2
Premier recours collectif au Québec ?	2
Les mensonges de l'industrie du TDAH	3
Publication: Enfants sous drogues psychiatriques	4

Le Trouble de déficit d'attention, avec ou sans hyperactivité (TDAH) et les autres troubles psychiatriques d'enfants sont devenus une gigantesque industrie. Bien que l'article 10 du *Code civil* du Québec exige de chaque praticien ou intervenant dans le domaine de la santé de fournir toutes les informations permettant un consentement libre et éclairé, l'industrie du TDAH a continuellement et délibérément *caché* des informations vitales aux parents et aux enseignants, les empêchant ainsi de donner ou de permettre un consentement libre et éclairé aux traitements psychiatriques.

En inventant en 1980 une nouvelle maladie mentale, le TDA qui allait devenir plus tard le TDAH, l'**Association Psychiatrique Américaine** venait de faire de l'enfant une source de revenus et de profits futurs immense et intarissable pour ses membres et les compagnies pharmaceutiques.

Du jour au lendemain un formidable marché s'était ouvert et l'argent se mit à couler à flot pour ceux qui établissaient les diagnostics, qui remplissaient les prescriptions de médicaments ou qui les fabriquaient. Puis se sont ajoutés plusieurs dizaines de milliers d'intervenants, d'entreprises et de groupes sociaux directement impliqués dans la « problématique » du TDAH. Même les écoles en profitent en touchant plus d'argent si leurs élèves ont reçu le diagnostic du TDAH.

C'est ainsi que l'industrie du TDAH est née, s'est développée et est parvenue à mettre la main sur des dizaines de milliards de dollars annuellement dans le monde, dollars provenant en majeure partie de la poche des contribuables.

A l'heure actuelle, il existe tellement de gens qui tirent des revenus importants de l'industrie du TDAH ou qui croient si fortement les mensonges que la psychiatrie a débité depuis des décennies au sujet du TDAH, que tout autre point de vue ou solution est rapidement écarté, discrédité ou censuré.

Ce qui entraîne la **violation du droit fondamental** que tout parent et enfant possède dans notre société: celui de donner un consentement libre et éclairé.

La psychiatrie a trompé les parents et les enseignants en faisant croire que certains comportements négatifs ou certaines difficultés d'un enfant étaient causés par une anomalie dans son cerveau (déséquilibre chimique, mauvaises connections nerveuses...). Il n'existe absolument aucune preuve ou test ou quoique ce soit de scientifique qui étaye cela. Ce ne sont que des théories ou des souhaits.

La psychiatrie a trompé les parents et les enseignants en présentant les tests de dépistage de TDAH comme étant scientifiquement valables. Les tests valables sont *objectifs*. Les tests psy sont *subjectifs*, faits sur mesure pour poser un diagnostic qui va nécessiter une médication.

La psychiatrie a trompé les parents et les enseignants en ne révélant pas la nature réelle des soi-disant médicaments psychiatriques pour le TDAH: ce sont des substances qui font partie de la même catégorie que la cocaïne, les amphétamines ou la morphine et qui ont des effets comparables à la cocaïne.

Mais il y a pire. La psychiatrie a collé sur l'enfant une étiquette humiliante qui va le suivre toute sa vie. Non seulement l'enfant devient-il convaincu qu'il a un cerveau défectueux, non seulement lui fait-on prendre une drogue dure qui peut hypothéquer sa santé physique et mentale mais on lui dit "tu ne peux pas te contrôler, mais c'est pas ta faute, c'est ton cerveau."

Les enfants représentent notre futur. Ils ont droit à une véritable éducation sans drogues dures habilement rebaptisées « médicaments ».

Denis Coté
Président, CCDH Québec

BLÂMER LE CERVEAU DE L'ENFANT

Un acte irresponsable et non éthique



L'industrie du TDAH repose entièrement sur la théorie que le cerveau de l'enfant serait la cause de ses comportements dérangeants ou de ses difficultés particulières. Pourtant, il

n'existe aucune preuve que les soi-disant troubles psychiatriques comme le TDAH aient la moindre composante génétique ou biologique. Pourquoi la psychiatrie s'évertue-t-elle autant à faire croire cela à la population?

En affirmant que certains comportements ou symptômes sont une « maladie », les psychiatres placent la source du problème à l'intérieur de l'enfant et déresponsabilisent les adultes et leurs institutions.

Voici ce que le **Dr. Peter Breggin**, psychiatre et auteur américain réputé, déclare à ce sujet :

« L'hyperactivité est la justification la plus fréquente pour médicamenter les enfants. L'enfant mâle difficile-à-contrôler n'est certainement pas un phénomène nouveau, mais les tentatives de lui donner un diagnostic médical sont le produit de la psychologie et de la psychiatrie modernes. Au départ, les psychiatres ont appelé l'hyperactivité une maladie du cerveau. Lorsqu'ils n'ont pu trouver de maladie du cerveau, ils ont changé le nom pour « maladie minimale du cerveau » (Minimal Brain Disease, MBD). Quand elle n'a pu

trouver de maladie minimale du cerveau, la profession a transformé le concept en « dysfonction minimale du cerveau ». Quand la présence d'aucune dysfonction minimale du cerveau n'a pu être démontrée, l'étiquette est devenue « trouble de déficit d'attention ». Maintenant, il est juste assumé que c'est une véritable maladie, même si les tentatives de le prouver ont échoué.

...en blâmant l'enfant-victime, la psychiatrie enlève la pression des parents, de la famille, des écoles et de la société. En diagnostiquant, droguant et hospitalisant des enfants, la psychiatrie impose la pire attitude envers les enfants de notre société actuelle, et exonère les institutions d'adultes qui auraient besoin d'une réforme.»

Blâmer le cerveau de l'enfant pour ses problèmes est sans doute réconfortant pour certains adultes mais c'est un désastre complet pour l'enfant. Ce dernier pense alors que quelque chose ne va pas avec son cerveau et ça le rend incapable de se contrôler sans l'aide de pilules.

Le point de vue du **Dr. Sydney Walker**, auteur du livre « La tromperie de l'hyperactivité », mérite également d'être souligné, « Des milliers d'enfants qui sont mis sous médicaments psychiatriques sont simplement 'intelligents'. Ces élèves s'ennuient à pleurer, et bien sûr, les gens qui s'ennuient ne tiennent pas en place, bougent tout le temps, se grattent, s'étirent, et (surtout si ce sont des garçons) essayent de s'attirer des ennuis. »

DERNIÈRE HEURE: LE CAS DU JEUNE LAVIGUEUR VA-T-IL AMENER UN PREMIER RECOURS COLLECTIF AU QUÉBEC ?

Le cas de Gabriel Lavigueur, un jeune de 12 ans qui a été suspendu de l'école secondaire St-Jean-Baptiste à Longueuil en mars dernier parce que sa mère et lui ne voulaient plus de Ritalin, lève le voile sur le rôle direct que les écoles et le Ministère de l'éducation ont eu sur l'augmentation spectaculaire des ventes de médicaments psychiatriques pour enfants. Par exemple, l'utilisation de Ritalin a augmenté de 750% entre 1990 et 2000 et les revenus de vente de Ritalin et d'autres stimulants du même type ont augmenté au Québec de plus de 350% entre 2001 et 2005. La firme d'avocats de Montréal, Stein & Stein, a déposé le 9 avril une demande de recours collectif judiciaire contre trois Commissions scolaires du Québec.

L'histoire du jeune Lavigueur est typique et est identique à celle de centaines d'autres parents qui nous ont contactés. Voici comment ça se passe habituellement:

- 1) Plusieurs intervenants de l'école vont mettre de la pression sur les parents pour que ceux-ci consultent un médecin afin qu'une drogue comme le Ritalin soit prescrite à l'enfant. La plupart du temps, le parent sera rencontré par cinq, six ou sept personnes en même temps: le directeur, l'enseignant, le travailleur social, le psychologue, etc. Utilisant leur autorité et leurs titres professionnels, ils vont indiquer au parent — et insister — que l'enfant a un « trouble » du genre du TDAH. Jeter le blâme sur le cerveau de l'enfant et ainsi déresponsabiliser les parents, l'enfant et l'école fait donc partie de la manière habituelle de procéder.
- 2) Si le parent n'est pas d'accord avec le diagnostic ou le médicament, il aura souvent à subir du harcèlement, de la pression. Certains parents ont rapporté avoir été traités de « mauvais parent » ou de « parent irresponsable ». D'autres ont été carrément menacés qu'une plainte serait portée à la DPJ et qu'ils pourraient se voir enlever la garde de l'enfant.
- 3) Lorsque le parent par la suite s'objecte, veut stopper la médication ou cherche à se plaindre des effets secondaires subis par l'enfant, il n'a généralement comme seule réponse que davantage de pression et d'arguments pour continuer.
- 4) Fait renversant: aucune des informations s'opposant à l'industrie du TDAH n'est JAMAIS communiquée aux parents, violant ainsi leur droit d'être honnêtement et complètement informés du traitement proposé, de la controverse qui l'entoure et des nombreuses alternatives existantes. De plus, l'école ne révèle pas qu'elle touche des montants supplémentaires importants pour chaque enfant placé sur un programme psychiatrique ou psychologique.

LES MENSONGES DE L'INDUSTRIE DU TDAH



Répéter inlassablement les mêmes mensonges n'en fera jamais des vérités. Pourtant, il s'agit là de la manière habituelle utilisée par quantité d'acteurs de l'industrie du TDAH pour obtenir des subventions de recherche, pour produire des diagnostics coûteux, pour facturer des traitements et pour vendre des drogues dures habilement maquillées en médicaments. Quels sont les mensonges les plus fréquents?

Mensonge: Le TDAH est une maladie génétique (ou héréditaire ou neurobiologique...)

Les intervenants habituels du TDAH, du moins ceux qu'on entend ou lit dans les médias, répètent inlassablement que le TDAH est une maladie héréditaire, génétique ou neurobiologique. Pourtant, il n'existe AUCUNE preuve permettant d'étayer une telle affirmation. Présenter cela comme un fait scientifique alors qu'il ne s'agit guère plus qu'un souhait ou une théorie est non seulement une violation flagrante du droit au consentement libre et éclairé mais également un manquement à l'éthique.

Mensonge: Les psychostimulants comme le ritalin sont d'excellents médicaments

Présenter les psychostimulants comme des « médicaments » est indécent et empêche les parents de se faire une idée juste de la situation. La vérité est que la seule différence entre ces « excellents médicaments » et les drogues de rue comme la cocaïne ou les amphétamines c'est que les psychostimulants sont vendus en toute légalité. Mais du point de vue de la structure chimique et des effets causés, prescrire un psychostimulant, des amphétamines illégales ou de la coke, c'est pas mal du pareil au même. D'autre part, les intervenants de l'industrie du TDAH vont souvent appuyer fortement sur le fait que l'enfant qui prend le psychostimulant est plus « focussé » ou plus calme par la suite. Ils se servent de cela comme d'une preuve que l'enfant a réellement le TDAH et qu'ils avaient raison d'agir. C'est un mensonge. La vérité est qu'il est connu que ces psychostimulants, tout comme les amphétamines ou la coke, vont avoir le même effet sur toute personne, qu'il ait été étiqueté TDAH ou non.

Mensonge: Les psychostimulants sont sécuritaires et sans danger

Un des mensonges les plus irresponsables de l'industrie du TDAH est que les psychostimulants sont sans danger. La vérité est que la totalité des problèmes de santé et de toxicomanie potentiels associés à la prise régulière d'amphétamine ou de cocaïne s'appliquent à la consommation de psychostimulants. Plus remarquable encore, est la banalisation de ces psychostimulants par les intervenants du TDAH. Ils communiquent rarement aux parents les avertissements sérieux émis par plusieurs Agences de santé (dont la FDA et Santé Canada) à l'effet que ces drogues pouvaient causer des hallucinations, des idées ou actions suicidaires, des problèmes cardiaques, des retards permanents de croissance, des perturbations hormonales et neurologiques etc. Il y a même pire: bien qu'il soit réclamé depuis 1990 que des études soient faites sur l'efficacité et les dangers à long terme de ces psychostimulants, on découvre qu'en 2006 la psychiatrie ne s'est pas encore souciée de réellement produire une seule étude non biaisée et complète sur le sujet.

Il serait temps de se réveiller: un récent sondage de *Newsweek* révélait que pour plus de 50% des répondants, les psychostimulants comme le Ritalin étaient une porte d'entrée vers la consommation de *Crystal Meth* (drogue à base d'amphétamine), cette nouvelle drogue qui est en train de faire plus de ravage que la cocaïne et l'héroïne combinés.

Pratique médicale non éthique: faire passer les effets secondaires du médicament pour des « symptômes » de trouble mental et ne pas rapporter ces effets secondaires à Santé Canada

Un article du Journal de Montréal publié en 2005 mentionnait qu'environ 50% des enfants sous la « protection » des Centres jeunesse prenaient plus d'un médicament psychotrope, plusieurs en consommant 3,4 ou 5 en même temps. Il est connu que les effets secondaires de ces médicaments peuvent être très sérieux. Toutefois, au lieu de voir ces effets secondaires pour ce qu'ils sont, d'arrêter la médication et de faire un rapport à Santé Canada, il arrive que le médecin HAUSSE la dose ou ajoute un autre médicament faisant ainsi croire au patient que son cas a empiré !

COMMISSION DE CONTRÔLE DE LA PUBLICITÉ DES PAYS-BAS

**« Le TDAH n'est pas
une maladie neuro-
biologique ou un
dysfonctionnement
du cerveau »**

En 2002, la Commission de contrôle de la publicité des Pays-Bas a statué que la *Brain Foundation* (une organisation pro-psychiatrie dont la mission est de lever des fonds pour la recherche sur le cerveau) faisait de la fausse publicité en affirmant que le TDAH était une maladie neurobiologique ou un dysfonctionnement du cerveau.

**« Ne prend pas de
drogues ...mais
prend ton
médicament
psychotrope »**

On dit à l'enfant de se tenir loin des drogues mais dans le même souffle, on lui demande de prendre un médicament de type amphétamine, qui est même plus puissant que la cocaïne! Peut-on être davantage illogique?



Commission des citoyens pour les droits de l'homme

La *Commission des Citoyens pour les Droits de l'Homme (CCDH)* a été fondée en 1969 par l'Église de Scientologie afin de procéder à des investigations, de révéler les violations des droits de l'homme perpétrées par la psychiatrie et d'assainir le domaine de la santé mentale.

Aujourd'hui, la *CCDH* compte plus de 130 bureaux dans 31 pays. Ses conseillers, appelés commissaires, comprennent des médecins, des avocats, des éducateurs, des artistes, des gens d'affaires et des représentants des droits de l'homme et des droits civils. La *CCDH* ne prodigue pas de conseils sur le plan médical ou juridique, mais collabore étroitement avec des médecins et des avocats et leur apporte son soutien.

La *CCDH* a inspiré des centaines de réformes en témoignant à des audiences législatives et en organisant des audiences publiques sur les abus de la psychiatrie. Elle collabore aussi avec les médias, les organismes chargés de l'application de la loi et les officiels du monde entier.

COORDONNÉES DES BUREAUX DE LA CCDH AU CANADA

CCDH Québec

Tél: (418) 529-2267

Web: www.droitshumains.ca

Courriel: info@droitshumains.ca

CCDH Montréal

Tél: (514) 527-0874

Courriel: info@ccdhtml.org

CCDH Canada

Tél: 1-866-342-2873

Web: www.cchr.org

Courriel: officemanager@on.aibn.com

VOS DROITS ONT ÉTÉ VIOLÉS?

Si vous connaissez quelqu'un, adulte ou enfant, victime d'abus, d'agression sexuelle, de crime ou de mauvais traitement de la part d'un psychiatre, d'un psychologue ou de tout autre professionnel de la santé mentale, la CCDH est un groupe désireux de vous écouter et de vous aider.

Vous pouvez être aidé.

ENFANTS SOUS DROGUES PSYCHIATRIQUES: LISEZ LE DOSSIER COMPLET

La Commission des citoyens pour les droits de l'homme a préparé un dossier extrêmement complet sur les méfaits de la psychiatrie pour enfants:

ENFANTS SOUS DROGUES PSYCHIATRIQUES *Des vies détruites*

Rapport et recommandations sur les faux diagnostics psychiatriques et sur leurs conséquences

Ce document de 36 pages renferme les informations essentielles que la psychiatrie et l'industrie du TDAH ne veulent surtout pas que vous connaissiez.

Pour télécharger gratuitement le document (format PDF) il vous suffit de copier/coller le lien ci-dessous dans Internet Explorer.

<http://www.droitshumains.ca/pdf/EnfantsDrogues.pdf>

Si vous avez des difficultés à le télécharger, contactez-nous sans hésiter.

